



Dans ce numéro

Eau potable et assainissement en Asie du Sud-Est

- Etudier les pratiques : un préalable indispensable pour mieux répondre à la demande.

Genre et eau

- Témoignage. Le matin tôt, les femmes venaient nombreuses autour du puits.

Eau potable et assainissement

- Le Sommet Africités 3 à Yaoundé. De riches débats, notamment sur l'assainissement urbain.

éditorial

Eau solidaire, décentralisation et proximité

Africités à peine achevé, les défis que doivent relever les collectivités locales particulièrement en matière d'eau potable et d'assainissement se révèlent toujours préoccupants. La réalisation et la gestion d'un service dans ces domaines est un métier qui demande des compétences particulières et une pleine conscience du tissu urbain dans lequel il s'insère. C'est ce que réclame les administrés des villes à leurs édiles. Ces derniers n'ont généralement pas encore les moyens nécessaires à l'accomplissement de cette mission.

Comme nous ne cessons de le répéter ce sont les collectivités locales, les syndicats des eaux, les agences de l'eau, l'ensemble des professionnels et des élus

concernés par cette question qui doivent se mobiliser pour soutenir leurs homologues des pays en développement.

De grands espoirs ont été suscités par la proposition de dépôt d'un amendement au Sénat légalisant le principe de solidarité volontaire du centime par m³ et permettant aux professionnels de s'engager massivement. Pour d'obscures raisons de politique intérieure française, ce principe n'a pas été soumis aux sénateurs alors que la majorité des élus locaux, des jeunes, des représentants associatifs ou syndicaux, la présidence française et le ministère de l'Ecologie et du développement durable y sont favorables.

Quand accorderons nous un véritable intérêt aux populations les plus pauvres ? Quand aurons nous le courage de mettre en

œuvre de véritables mesures permettant à la solidarité nationale de s'exprimer ? C'est de la volonté, de tous y compris de nos parlementaires, dont cette cause a besoin.

Nous remercions de leurs efforts Jacques Oudin, président du Cercle français de l'Eau, ainsi que la présidence française et le ministère de l'Ecologie et du Développement durable. Nous espérons que les mesures proposées ne soient pas de nouveau repoussées à "plus tard", voire enterrées.

Meilleurs vœux à tous, que cette année 2004 apporte des améliorations concrètes aux populations privées d'eau potable et d'assainissement.

- Pierre-Marie Grondin, directeur du pS-Eau

Nouvelles de l'association

Mouvements au sein de l'équipe d'animation

• **Huguette Bernardi**, assistante du programme depuis presque dix ans, a rejoint le Gret pour appuyer le pôle Environnement et développement rural ainsi que la direction de l'association. C'est en grande partie grâce à son travail que les lecteurs de la lettre du pS-Eau ont pu recevoir des nouvelles régulières sur la coopération dans le domaine de l'eau.

Toute l'équipe du pS-Eau la remercie pour le sérieux et le dynamisme dont elle a fait preuve à ce poste d'accueil, de suivi comptable et de rédaction.

Contact : bernardi@gret.org

• Après plusieurs années au sein de l'équipe pS-Eau où elle a contribué à plusieurs études, puis en tant que chargée de l'animation du programme Genre en eau depuis 2002, **Olivia Drevet-Dabbous** a rejoint début octobre l'Agence française de développement (AFD). Elle y exerce une fonction d'animation transversale sur les questions genre et sociales en vue d'une meilleure prise en compte de cette approche dans les projets soutenus par l'agence.

Le suivi des activités impulsées

par Olivia (conception et animation d'outil de communication, publication, mobilisation des acteurs francophones pour le compte de l'Alliance Genre et eau, préparation et suivi de projet pilote genre et hygiène) est désormais pris en charge par Denis Desille : 01 53 34 91 25 desille@pseau.org.

Nouveau contact Olivia Dabbous :
01 53 44 38 84
email : dabbous@afd.fr

• Dotée d'une solide expérience et d'une connaissance des acteurs de solidarité internationale développée pendant près de 10 ans au sein du GRDR France, **Houharia Farsi** assure depuis octobre la fonction d'assistante de l'équipe (accueil, secrétariat, comptabilité).

Contact : farsi@pseau.org

L'équipe et les instances de l'association Programme Solidarité Eau remercient très amicalement Huguette et Olivia pour leurs actives contributions à l'animation du pS-Eau. Nous leur souhaitons une pleine et entière réussite dans leur nouvelles activités.

Sommaire

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT
EN ASIE DU SUD-EST

3. Etudier les comportements et les demandes des usagers

Un préalable indispensable pour réduire les inégalités d'accès à l'eau

GENRE ET EAU

6. Témoignage d'un acteur

Le matin tôt, les femmes venaient nombreuses autour du puits

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT

8. Le Sommet Africités 3 à Yaoundé

De riches débats sur les services de base, notamment l'assainissement urbain

LES INFOS DU PS-EAU

13. Lectures

14. Multimédia / Vidéo

15. Formation

16. Événement et emploi

● —————
La lettre du pS-Eau, outil d'échanges et de débats, est à la disposition de nos lecteurs. N'hésitez pas à nous faire parvenir le récit de vos expériences, ou toute autre information intéressant le domaine de l'eau et du développement.

Etudier les comportements et les demandes des usagers

Un préalable indispensable pour réduire les inégalités d'accès à l'eau

Comment orienter l'action collective pour que la satisfaction de la demande ne soit plus seulement une injonction technico-économique mais que l'offre de service en eau soit effectivement sensible à l'environnement social et urbain des ménages ? Cette question est à l'origine d'une thèse de doctorat¹ sur les marchés locaux de l'eau à Metro Cebu, aux Philippines. Résumé des principaux points abordés.

Dans le processus engagé en vue de résorber, sinon de résoudre, le problème de l'accès à l'eau des populations urbaines défavorisées, un constat s'impose : l'offre de service rencontre mal la demande.

Les schémas d'action internationaux qui visent plus d'efficacité dans les interventions proposent la diversification des modes de financement et de gestion et celle des prestations fournies, qu'il faut adapter à la variabilité des demandes des usagers afin de faciliter l'accès à l'eau de tous.

Pour mieux satisfaire la demande, l'hypothèse est faite que comprendre les demandes est un instrument de recomposition de l'offre en eau, la segmentation du marché

local devant en particulier servir d'outil d'aide à la décision face à l'hétérogénéité des situations urbaines et des solutions requises en termes d'équipements et de services.

Aux Philippines, dans le double contexte de la décentralisation (1991) et de la réforme des services d'eau devant conduire à des prises de participation privée dans les grands centres urbains hors de la capitale (Metro Manille, services d'eau concédés en 1997), la restructuration locale des systèmes d'approvisionnement en eau est un enjeu majeur.

Ce service est assuré à 20 % par les communes elles-mêmes ou par des systèmes privés et à 80 % par des entreprises locales publiques indépendantes. Ces Water Districts (WD), sous tutelle d'une agence centrale d'assistance technique et financière, sont créés à l'instigation d'une ou plusieurs communes, qui lui transfèrent la maîtrise d'ouvrage : en principe, ils ont le monopole de la production et de la distribution d'eau en réseau sur le territoire communal. Cependant, même si près de 75 % de la population ont un "accès adéquat à



Véronique Verdeil

La revente de voisinage : une pratique courante à Metro Cebu.

l'eau potable", seulement 25 % des ménages disposent d'un branchement particulier.

La complexité d'un centre secondaire

Metro Cebu a été pris comme exemple d'un centre secondaire : avec 1,5 million d'habitants, cette capitale régionale est le second centre urbain et économique du pays. Socialement, la pauvreté concerne entre un tiers et la moitié de la population des quartiers marginalisés en termes d'équipement, sur le plan foncier ou par leur localisation, qu'elle soit péri-

phérique, insulaire, montagnaise ou encore en "poches" au milieu des zones centrales.

La gestion de l'eau y est complexe : le réseau du Metropolitan Cebu Water District (MCWD) s'étend partiellement sur huit communes très hétérogènes, tant par leur niveau de population, leur superficie et leurs revenus que par leur topographie et leurs ressources en eau. Représentées dans le conseil de direction du Water District, elles n'ont cependant pas de pouvoir décisionnel direct.

Le WD ayant été créé vingt ans avant la décentralisation, certains de ces gouvernements locaux re-

¹ Cette thèse intitulée *Marchés locaux de l'eau. Pratiques et territoires de l'approvisionnement en eau à Metro Cebu (Philippines)*, a été réalisée par Véronique Verdeil dans le cadre d'un partenariat public privé de recherche (CIFRE) entre le laboratoire Théorie des mutations urbaines (UMR CNRS 7136, IFU - Paris 8) et le GIE Anjou Recherche (Véolia Water).

mettent aujourd'hui en question le bien-fondé de ce transfert de compétences au profit de MCWD qui les dépossède notamment de la maîtrise des ressources en eau sur leur territoire.

Ainsi, les volumes d'eau prélevés sur chaque commune ne sont pas proportionnels au linéaire réseau et ni au nombre d'habitants desservis par commune : les petites municipalités périphériques, les plus riches en eau, sont aussi les plus mal desservies par le réseau commun qui bénéficie principalement aux villes centrales.

Globalement, la clientèle de MCWD représente moins de 40 % des ménages de l'agglomération et cette entreprise, très limitée dans ses capacités d'investissement, souffre d'une production insuffisante pour améliorer le service actuel en qualité – et plus encore pour étendre le réseau.

La demande telle qu'elle est classiquement établie par les opérateurs et investisseurs potentiels rapporte « volumes à produire » et « coûts des ouvrages » à un unique dénominateur qui est « le branchement privé alimenté par le réseau ». Quand la majorité des usagers n'y a pas accès, une telle définition est peu adaptée et sa mesure, pour être utile dans une démarche opérationnelle, doit alors également inclure les formes d'accès à l'eau alternatives au service domiciliaire, pour lesquelles il y a le plus souvent pénurie de données. S'appuyant sur le recensement des pratiques en vigueur chez les ménages non raccordés au réseau (quand, où, comment les utilisent-ils), elle doit permettre d'explicitier les facteurs qui déterminent la demande.

Ceux-ci ne se limitent pas au seul revenu des ménages ou à leur solvabilité, mais incluent tous les éléments permettant de caractériser le rapport des ménages à l'accès à l'eau : leur profil démographique

et socio-économique (taille du ménage, statut du chef de ménage, nature et fréquence des revenus, etc.), l'offre en eau disponible (niveaux de service, distance des points d'eau, qualité de l'eau, tarifs, etc.) mais aussi l'environnement physique et institutionnel des ménages (type de quartier et d'habitat, ancienneté de résidence, statut foncier, équipements sanitaires, insertion dans des réseaux sociaux, relation avec les autorités locales, etc.). Ces facteurs sont susceptibles d'influer les choix faits au quotidien et à plus long terme, qu'il s'agisse d'utiliser un mode d'approvisionnement en eau pour un usage donné plutôt qu'un autre ou d'investir de l'argent ou du temps pour soulager la corvée d'eau.

Il convient d'étudier leur poids respectif et leurs effets croisés sur les comportements des ménages et leurs pratiques domestiques consommatrices d'eau, ainsi que sur leurs attitudes vis-à-vis de l'approvisionnement en eau. Segmenter la demande consiste alors à chercher, au sein de la population étudiée, les groupes qui se distinguent par les mêmes comportements ou attitudes, dont la demande peut être décrite et expliquée par un même ensemble de déterminants. Ces critères peuvent alors servir de base à la formulation d'une offre adaptée aux groupes ou segments mis en évidence.

Adapter l'offre aux pratiques quotidiennes des usagers

De l'enquête réalisée à Metro Cebu sur le fonctionnement du marché local de l'eau et les mécanismes d'ajustement entre offre et demande, il ressort que l'offre est très diversifiée dans l'espace, en nombre et qualité des prestations fournies. Les principales alternatives au branchement sont les puits,

Typologie des usagers non raccordés

Type 1 : 4 % des populations non raccordées s'approvisionnent à des petits porteurs livrant directement au domicile de l'eau utilisée pour tous les usages ; résidant dans des quartiers isolés, elles ne disposent presque jamais d'alternatives complémentaires ou concurrentes.

Type 2 : 34 % des populations non raccordées ont comme source régulière, la plupart du temps unique, un puits collectif utilisé pour tous les usages.

Type 3 : 15 % des ménages non raccordés utilisent régulièrement un puits situé sur la parcelle. La moitié l'utilise pour tous les usages, l'autre moitié seulement pour les usages qui ne nécessitent pas une qualité "potable" : Les ménages de ce type s'approvisionnent alors en eau potable chez un voisin raccordé. Ils n'utilisent presque jamais la livraison ou les puits collectifs et résident dans des zones où il n'y a pas de borne-fontaine.

Type 4 : 8 % des non raccordés choisissent d'utiliser une borne-fontaine de leur voisinage (ils n'achètent l'eau à un voisin raccordé que rarement) ; deux tiers utilisent la borne pour tous les usages, les autres principalement pour l'eau potable, en association avec un puits collectif pour les usages moins nobles (lessive, toilette, etc.).

Type 5 : 38 % des usagers non raccordés décident d'acheter l'eau chez un voisin abonné. La moitié d'entre eux y a recours pour tous les usages, les autres l'utilisent pour la boisson et la préparation des repas, et complètent alors leur approvisionnement au moyen d'un puits collectif.

privés mais aussi pour moitié publics (construits par les communes) et le plus souvent gratuits et la revente de voisinage pratiquée par des abonnés individuels. En revanche, les bornes-fontaines sont peu développées et concentrées dans des quartiers centraux et la livraison d'eau par portage à domicile n'est quasiment présente que dans les quartiers isolés ou insulaires. L'inégale répartition spatiale de ces offres ainsi que la nature des services proposés constituent les principaux éléments de structuration de "territoires de l'eau" à l'échelle micro-locale du voisinage.

On peut distinguer cinq types (cf. encadré ci-dessus) de demande correspondant à des groupes

d'usagers non raccordés utilisant certains services pour des usages donnés au sein de ces territoires restreints. Ils se différencient notamment par les possibilités de choix qu'ont les usagers (ou qu'ils n'ont pas), et leur accessibilité au réseau. Un premier ensemble regroupe deux types de demande (type 1 et 2) décrivant des usagers situés à l'extrême marge du réseau et dans des quartiers qui n'en sont pas équipés. Les autres types de demande (type 3, 4 et 5) concernent des usagers "techniquement raccordables", car situés dans des zones couvertes par le réseau, mais de fait non raccordés.

Cette différenciation des offres par les usages – dépendante de

leur disponibilité dans le voisinage de l'usager – est capitale.

D'abord, elle permet de reconsidérer le taux officiel de desserte par le Water District : plus de 60 % des ménages non raccordés bénéficient de l'eau du réseau obtenue à une borne-fontaine ou chez un voisin. Elle illustre ensuite l'intérêt qu'il y a à préserver ou à développer les situations de choix, moins

d'où elle vient" et qu'elle n'est par conséquent pas bonne, voire dangereuse.

Le second facteur déterminant les choix des ménages est l'accessibilité des points d'eau, qui inclut un facteur distance/pénibilité (transport des récipients) mais aussi un facteur social : la bonne entente avec le voisin ou le livreur ou le fait d'être membre de l'association

que les caractéristiques interindividuelles des ménages (taille du ménage, statut foncier, économique, etc.).

Une approche différente de la gestion urbaine

La segmentation socio-économique n'est pas avérée entre les ménages raccordés et l'ensemble des non raccordés : parmi ces derniers, il est difficile d'établir des profils clairement différenciés.

Certes, la plupart des ménages utilisant les livreurs ou les bornes sont classés dans la catégorie "très pauvre" d'un index de pauvreté" conçu pour l'étude. Mais les groupes utilisant majoritairement un puits collectif ou un voisin raccordé comprennent des ménages relevant, de façon à peu près homogène, de l'un ou l'autre de ces niveaux de pauvreté (ou d'aisance matérielle). C'est finalement par leur implantation dans des zones plus ou moins accessibles, denses, équipées qu'on peut affiner la description des types d'utilisateurs, beaucoup plus que par des critères individuels.

Ceci remet en cause l'hypothèse initiale qu'étudier la demande des non raccordés équivaut à étudier celle des populations dites défavorisées d'une part, l'intérêt de la segmentation socio-économique comme approche immédiatement opérationnelle du "marché de l'eau" d'autre part (définir des groupes "cibles" et une offre spécifique pour chacun de ces groupes). Elle n'a de sens que par l'information qu'elle fournit sur les critères de choix des ménages et ce qui motive leur satisfaction (ou leur insatisfaction). A Cebu, près de trois ménages sur quatre s'estiment satisfaits de leur approvisionnement en eau pris globalement : le système en place est capable de

répondre à la diversité des demandes parce qu'il y a de l'eau en abondance, de nombreux points d'eau accessibles, une pluralité d'offres qui se déploient en l'absence de stratégie publique – d'extension du réseau, de sanctions à l'égard des autres fournisseurs d'accès, de réflexion spatiale sur la couverture du territoire en points d'eau. De ce fait aussi, l'eau n'est qu'une préoccupation secondaire en comparaison d'autres contraintes du quotidien qui pèsent sur les priorités des ménages : l'insalubrité, la menace de l'éviction, la précarité des ressources, pour lesquelles ils attendent une intervention des autorités locales.

Cependant, constater que les usagers sont satisfaits n'est une réponse ni suffisante ni définitive à la question de savoir si la demande est satisfaite. Les inégalités restent fortes et à moyen terme, les ressources en eau – presque exclusivement souterraines – sont menacées. Les pouvoirs publics ne peuvent faire l'économie d'une intervention afin de transformer ce système en une véritable politique publique, dans laquelle le Water District assumerait le mandat de maître d'ouvrage de l'accès à l'eau – et non plus seulement du service en réseau – et agirait de façon concertée et coordonnée avec ses partenaires locaux : communes et fournisseurs d'accès à l'eau. Ainsi, l'analyse des comportements, des attitudes et des pratiques quotidiennes des usagers dévoile la particularité du marché local de l'eau et les ressorts de son fonctionnement actuel, révélateurs de processus plus larges nécessitant une approche différente de la gestion urbaine. ●



Le portage par tricycle : un des moyens de livraison à domicile à Metro Cebu.

Veronique Verdeil

en termes d'offres concurrentes que de services complémentaires. Les contraintes de l'accès à l'eau ne se résument en effet pas au prix unitaire d'achat, qui n'est pas – ou n'est que secondairement – un facteur déterminant dans le choix.

Le critère de segmentation le plus significatif est la qualité de l'eau de l'offre considérée, telle qu'elle est perçue pour l'usage qu'on veut en faire. Ainsi un ménage vivant dans le centre urbanisé trouve que l'eau des puits ne convient qu'à la lessive, alors qu'un ménage situé dans un quartier rural estime que l'eau du réseau a un goût et qu'au contraire de l'eau des puits, "on ne sait pas

de fontaine faciliter "l'accessibilité". Les ménages établissent ainsi, lorsqu'ils peuvent choisir, un compromis entre une qualité d'eau, l'accessibilité des points d'eau et les relations avec les "opérateurs", qui ne sont pas toujours marchandes : l'eau gratuite aux puits permet de tempérer la dépense monétaire pour l'eau de même que ce compromis permet de minimiser la dépense globale, monétaire et non monétaire.

Enfin, ce regard porté sur la configuration micro-locale de l'offre et sur les "attributs" (caractéristiques) des services en présence influence beaucoup plus les choix

Contact : Veronique Verdeil
26, avenue Claude Vellefaux
75010 Paris. T. 01 40 18 08 96
• veronique.verdeil@ens.fr

Témoignage d'un acteur



Guillaume Aubourg

Astreint à la "corvée d'eau" dans sa jeunesse un Sénégalais se souvient et témoigne de la pénibilité de cette tâche quotidienne dévolue aux femmes. Il rappelle que le point d'eau constitue pour elles un espace de socialisation qui peut révéler des tensions.

Le matin tôt, les femmes venaient nombreuses autour du puits

C'était dans les années 75, j'avais neuf ans et mon frère Youga en avait onze. Nous vivions dans un village situé dans la région de Tambacounda, au Sénégal.

Il y avait trois puits dans le secteur, utilisés pour des usages différents. Ces puits avaient une profondeur de plus de 70 mètres, comme tous les puits de la région, car ici la nappe phréatique est très profonde. Ceci rendait la corvée d'eau longue et pénible. Le premier puits était destiné au bétail. Situé en face de la gare ferroviaire et équipé d'abreuvoirs, il date de l'époque coloniale et de l'époque de la construction de la voie ferrée Dakar/Bamako. Le

deuxième puits était utilisé pour la lessive. N'étant pas situé à l'intérieur d'une concession, il était accessible à tout moment. Pourtant, il était dénommé « le puits de Koly ». En effet, monsieur Koly n'était pas le propriétaire du puits mais sa maison jouxtait le puits de telle sorte que pour beaucoup d'habitants du village, ce puits, même en étant situé dans un espace public, lui appartenait.

Ainsi, sa maison et « son puits » étaient les endroits les plus connus au village après la maison du chef de village. Le dimanche était le jour des grandes lessives et toutes les femmes du village se donnaient rendez-vous autour de ce point d'eau. L'eau du puits de Koly avait un goût acide qui faisait qu'elle

était bonne à tout sauf à la boisson. Le troisième puits, celui de la famille Savané, destiné à l'approvisionnement en eau de boisson, était le plus proche de notre maison et le plus fréquenté par les femmes du village.

Tous les matins, nous nous réveillions à 6 heures. Pourquoi se réveiller si tôt ? Ma maman était petite fille et fille de roi mais elle n'a jamais voulu perpétuer un système d'exploitation sociale qui voulait qu'elle fasse venir du village des jeunes filles bonnes à tout faire. Et comme elle a donné naissance à sa seule fille plus tard, mon frère et moi devions la soulager dans les tâches domestiques (corvée d'eau, pilage du mil), habituellement réservées aux

jeunes filles. A l'époque, celles-ci se voyaient interdire l'accès à l'école parce qu'elles devaient aider leur mère dans la corvée d'eau. Mon frère et moi étions l'exception à cette règle, et cela n'était pas toujours facile à assumer.

Les disputes n'étaient pas rares

Nous nous levions à 6 heures, parce qu'il fallait remplir canaris et bassines d'eau, piler une partie des céréales pour les repas de la journée, prendre la bouillie de mil du petit déjeuner avant de prendre le chemin de l'école primaire de Goudiry où il fallait arriver avant 8 heures.

El Hadj Savané, que Dieu bénisse son âme, dont la maison était à proximité du puits où nous allions chercher l'eau, était un fervent musulman, et sortait lui aussi de sa maison à 6 heures pour aller faire ses prières à la mosquée. Dès qu'il ouvrait la porte de sa maison, il se retrouvait en face d'une foule qu'il voyait à peine dans le noir. Une foule composée exclusivement de femmes (mon frère et moi mis à part), rien qu'à entendre leurs voix dont certaines lui étaient familières. C'était une scène quotidienne de bousculade, chaque femme voulant arriver la première au puits.

Il y avait d'interminables disputes et dès le matin, les nouvelles circulaient entre voisins sur ce qui s'était dit. Un appel à témoignage était lancé car de nombreuses disputes entre les femmes se transformaient en batailles rangées. De ce fait, le puits de Savané avait mau-

vaie réputation. Au marché du village, les disputes et les querelles se prolongeaient, "comme quoi, il n'y a pas de petite querelle".

Dans les disputes et querelles, nous étions souvent interrogés comme témoins. Et dès qu'une dispute commencée au puits se terminait en bagarre rangée au marché du village, mon frère et moi étions systématiquement cités comme témoins. Et c'est ainsi qu'il arrivait que nous revenions de l'école et retrouvions notre maison envahie par des femmes accompagnées qui de leur mari qui de toute leur famille.

Nous devons dire tout ce que nous avons vu ou entendu ce jour-là au puits de Savané; il fallait dire la vérité, toute la vérité et rien que la vérité. Notre mère nous mettait en garde contre tout parti pris et nous menaçait si nous ne disions pas la vérité. J'étais toujours le pre-

mier à m'exprimer et c'était toujours gênant de s'exprimer avant le grand frère, droit d'aînesse oblige. Les questions qu'on me posait étaient précises et la réponse était oui ou non, sans hésitation. Souvent, il m'arrivait de reprendre et de relater les faits tels que je les avais vus du début à la fin et mon frère apportait quelques précisions. En réalité, c'était souvent la même femme qui était à l'origine des disputes. Elle était connue de tout le quartier et de toutes celles qui fréquentaient le puits de Savané; elle avait une mauvaise réputation.

Aujourd'hui, les forages ont remplacé les puits

Je payais le prix de ma franchise, car selon la version des faits que je donnais, il y avait d'un côté le camp de celles à qui je donnais tort et celui de celles à qui ma version des faits donnait raison.

Et il arrivait que les enfants du « camp des vaincus » me fassent payer très cher mon innocence et ma franchise car les lois qui s'appliquent dans la « brousse » veulent que le plus fort batte le plus faible. J'étais un gamin fragile, de petite corpulence et peu porté vers la violence. Quitter le village était la seule façon de me protéger. A l'école, je redoublais d'efforts pour pouvoir quitter le plus rapidement possible l'école élémentaire de Goudiry et aller au collège à Tambacounda, loin du puits, loin des disputes, des bagarres et des règlements de compte liés aux histoires d'eau.

Plus tard, mon père a fait creuser un puits au sein de notre concession et il en interdisait l'accès aux femmes réputées violentes et belliqueuses. Je les connaissais toutes et c'était moi qui étais chargé de communiquer à mon père les noms et prénoms de ces

dames.

Aujourd'hui, les puits ne sont plus fonctionnels car depuis une décennie, grâce aux financements obtenus auprès de la coopération japonaise, notre village possède un forage et des bornes fontaines ont été installées dans presque tout le village, qui est devenu un gros village. Mais le forage marche mal, car l'organisation autour de son fonctionnement est très aléatoire. Il faut de l'argent pour faire fonctionner un forage car les charges récurrentes sont énormes et sans gestion rigoureuse et une bonne organisation, le forage crée plus de problèmes qu'il n'en résout. L'eau est encore considérée comme un don de dieu et à ce titre, elle doit être gratuite. Mais vouloir distribuer gratuitement de l'eau de forage aujourd'hui relève d'une utopie car il faut de l'argent pour faire tourner les machines. L'accès au puits de Savané était gratuit mais l'accès à l'eau du forage reste tributaire du pouvoir d'achat des familles car une seule bassine de 25 litres coûte 25 Fcfa (0,04 e). Les puits ont été transformés en déversoirs d'ordures ménagères ou en latrines et quand le forage tombe en panne (comme c'est le cas très souvent) le village se retrouve sans puits et sans eau.

Cette expérience de jeunesse autour de l'eau m'a amené à réfléchir sur les relations entre les hommes et les femmes, et sur leurs rôles respectifs. J'ai alors compris que cette organisation relevait d'une construction sociale. Rien de naturel dans une telle division du travail. Et du fait de cette répartition, toujours en vigueur aujourd'hui, les femmes africaines continuent à vivre dans des conditions souvent difficiles, où la corvée d'eau reste une de leur préoccupations majeures.

• Baba Sada Sow

• e-mail : bsadasow@yahoo.fr

HISTOIRES D'EAU

Une nouvelle publication d'IRC disponible

Après appel à contribution auprès de ses partenaires, l'association néerlandaise IRC a rassemblé une série « d'histoires d'eau » : récits biographiques, photos, poèmes et autres type de récits.

Cette publication rassemble des témoignages de personnes provenant de divers endroits de la planète, partant du principe que chaque individu a un vécu et une relation différente à cette ressource. Les meilleurs récits figurent donc dans le recueil, qui a été présenté en septembre 2003, lors du 6e Sommet Eau et Information qui s'est tenu au Pays-Bas. L'auteur de la meilleure histoire a été invité à participer au sommet.

L'ouvrage sera diffusé à travers le monde, auprès des ONGs, des professionnels de l'eau, de consultants, des gouvernements et autres organisations, et les histoires sont consultables durant une année sur le site de d'IRC.

C'est dans ce cadre que le pS-Eau a mobilisé Baba Sada Sow, étudiant sénégalais à Paris, pour nous raconter ce que l'eau signifiait pour lui, lorsqu'il était enfant au Sénégal.

• Contact : www.irc.nl
publication@irc.nl

Le Sommet Africités 3 à Yaoundé

De riches débats sur les services de base, notamment l'assainissement urbain

Du 2 au 6 décembre 2003 s'est tenu à Yaoundé le Sommet Africités 3, les troisièmes journées panafricaine des collectivités locales. Organisé à l'initiative du Partenariat pour le Développement Municipal (PDM) qui regroupe les associations nationales de pouvoirs locaux d'Afrique, ce sommet a été la plus importante plate-forme de dialogue sur la décentralisation et le développement local jamais organisée en Afrique.

Le sommet Africités 3 qui s'est déroulé à Yaoundé en décembre dernier a été un grand succès dont le mérite revient à l'organisateur, le PDM et à ses partenaires camerounais.

Près de 2500 représentants venus de 65 pays y ont participé : élus locaux, ministres chargés des collectivités locales et des finances, institutions internationales de développement et organismes de coopération internationale, notamment les responsables de la Banque mondiale, de la Coopération française, de l'Agence française de développement, de l'Agence canadienne de développement international (ACDI), du Programme des Nations unies pour les établissements humains, de l'Union européenne..., ONG, associations, et enfin universitaires et chercheurs. Les entreprises et les groupes, privés et publics ont également pu ren-

contrer les décideurs africains et les bailleurs de fonds dans le cadre du Salon des maires et des collectivités locales africaines, Citexpo, qui s'est tenu sur les mêmes lieux que le sommet.

Le thème retenu pour ces journées : *Assurer l'accès aux services de base dans les collectivités locales africaines*, s'inscrit dans la continuité des engagements pris au Sommet mondial de Johannesburg en 2002 et de la priorité accordée à la lutte contre la pauvreté. Comment assurer, dans les collectivités locales africaines, l'accès à l'eau, à l'énergie, aux transports, aux services d'éducation et de santé, etc., pour améliorer les conditions de vie des habitants tout autant que l'efficacité économique et l'équité ? Quelles politiques locales d'accessibilité, quels financements, quels partenariats public/privé, quelles innovations en matière de gouvernance et de participation des usagers... ?



Christophe Le Jallé

Ruelle du quartier Melen IV de Yaoundé. 2,4 milliards d'habitants dans le monde, 320 millions sur les 800 millions d'Africains, n'ont toujours pas accès à un système d'assainissement approprié.

L'assainissement, une préoccupation majeure

L'assainissement urbain en Afrique reste en effet une grande préoccupation pour les habitants et les responsables municipaux. C'est pourquoi, lors du Sommet mondial du développement durable à Johannesburg en 2002, la communauté internationale a ajouté aux Objectifs de Développement du Millénaire : "Réduire de moitié d'ici 2015 le pourcentage de la population qui n'a pas accès à un système d'assainissement approprié".

2,4 milliards d'habitants dans le monde, 320 millions sur les 800 millions d'Africains, n'ont toujours pas accès à un système d'assainissement approprié. C'est une des raisons majeures des mauvaises conditions de santé et de pauvreté dans de nombreux foyers africains. Selon l'OMS, un enfant africain connaît en moyenne 5 crises de diarrhée par an et une centaine en meurt à chaque heure. Si ce constat est général, il est aggravé dans les zones urbaines en raison des fortes densités de population.

Les études et expériences conduites ces dernières années sur les thèmes de l'assainissement et de l'hygiène ont mis en évidence :

- qu'il existe une demande des habitants du Sud pour des équipements sanitaires associés à l'amélioration de l'habitat ; mais cette demande, pourtant en forte croissance, est encore mal identifiée ; la volonté à payer, bien que réelle, n'est donc pas exploitée par une offre judicieuse et imaginative pouvant mobiliser des capacités financières qui ne demandent qu'à être correctement drainées ;

- qu'il existe un marché économique de biens et services d'assainissement en pleine évolution grâce au dynamisme du secteur privé, mais que les experts du domaine et surtout les pouvoirs

publics ont du mal à percevoir, donc à favoriser ;

- l'accrochage avec la politique locale de l'eau, qui en fait généralement le parent pauvre et en restreint les ouvertures technologiques, mais qui peut aussi – encore trop rarement – en être le fer de lance opérationnel ;

- que l'assainissement est souvent noyé dans des préoccupations municipales plus vastes (lutte contre les pollutions et les risques urbains divers), ce qui rend difficile la mise en œuvre d'une stratégie et le financement des infrastructures.

Ces études et expériences ont également défriché de multiples innovations qu'il est temps de capitaliser :

- quelles sont les approches innovantes actuelles pour aborder les questions de l'assainissement, pour susciter et satisfaire la demande sociale dans ce domaine et promouvoir l'hygiène, pour accroître le financement du secteur et pour offrir un certain niveau de service à toutes les populations urbaines ?

- comment exploiter la synergie entre la promotion de l'hygiène et l'approvisionnement en eau potable pour développer massivement les services urbains d'assainissement ?

La session animée par le pS-Eau

Dans le cadre de ce sommet, le pS-Eau, en lien avec ses partenaires africains et français, a animé une des 10 sessions thématiques. Une centaine de personnes y ont activement participé. L'organisation de cette session a bénéficié d'un appui de qualité des partenaires camerounais : ENSP de Yaoundé et ERA-Cameroun. La session qui a spécifiquement concerné l'assainissement dans les villes africaines a notam-



Christophe Le Jaille

ment permis de partager avec les collectivités locales africaines et leurs partenaires, les enseignements issus du programme : "Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain", financé par le ministère français des Affaires étrangères et conjointement animé par le PDM et le pS-Eau. La recherche "d'autres approches possibles pour l'assainissement urbain" a été un point central de la réflexion.

Le choix du pS-Eau a été d'aborder la question de l'assainissement urbain dans son ensemble : de l'hygiène et l'accès à l'assainissement jusqu'au traitement final des déchets liquides, en visant la couverture totale de la ville en services d'assainissement appropriés.

Cette session se donnait aussi pour objectif de répondre aux questions suivantes : comment clarifier les missions des collectivités locales comme animatrices des relations entre les multiples intervenants du secteur ? Comment dynamiser les initiatives (pouvoirs publics, collectivités locales, secteur privé, société civile et ménages urbains) ? Quels rôles peuvent jouer les partenaires au développement pour soutenir les autorités publiques africaines dans ce domaine ?

Une nouvelle vision de l'assainissement

Le rapport introductif¹ présenté par Mme Ta Thu Thuy a permis :

1) de dresser un rapide état des lieux de l'assainissement dans les villes africaines, en insistant sur les limites des conceptions classiques des projets et de leurs montages financiers (l'approche "assainissement collectif" aussi bien que l'approche "assainissement autonome") ;

2) de présenter une autre approche possible de l'assainissement urbain, issue de la similitude avec la gestion des déchets et établie au sein du programme de recherche pS-Eau. Trois maillons méritent d'être distingués : le maillon amont de l'accès des populations à l'assainissement (hygiène domestique), le maillon intermédiaire de l'évacuation des déchets liquides hors des quartiers (hygiène urbaine) et le maillon aval du traitement des déchets liquides (hygiène de l'environnement) ;

3) de montrer comment la question récurrente du financement de l'assainissement urbain trouve des solutions innovantes par le finance-

¹ Le rapport introductif à la session est disponible sur le site Web du pS-Eau www.pseau.org



Christophe Le Jallé

la vidange mécanique dans six grandes villes africaines ;

– le maillon aval, c'est-à-dire le traitement des déchets liquides, a quant à lui été illustré par les perspectives qu'offre le lagunage.

Planifier et financer le développement des services

Le débat s'est ensuite concentré sur la compréhension des demandes et l'innovation dans la planification et le financement, pour atteindre une couverture urbaine totale en services d'assainissement, puis sur les stratégies à mettre en œuvre à l'échelle municipale pour le développement massif de l'assainissement.

Ces questions ont été introduites par des exposés sur la demande par le marketing social de l'assainissement et par la prise en compte de l'approche "genre", puis illustrées par :

– l'expérience à Debre Berhan (Ethiopie) de mise en place d'une démarche de planification participative de l'assainissement urbain avec des niveaux de service différenciés (utilisant notamment des formes semi-collectives). Cette approche a permis d'appréhender la couverture totale de la ville en services d'assainissement et accélère l'implication de financements d'origines différentes, ce qui a facilité le montage financier ;

– l'expérience de l'ONEA (au Burkina Faso) qui, en tant qu'office national, a joué un rôle moteur pour le développement de l'assainissement à Ouagadougou, en s'appuyant sur l'identification des différentes formes de demande pour un assainissement urbain performant (demandes d'accès à l'assainissement, d'équipements individuels, de vidange, de protection du milieu contre les pollutions hydriques, etc.), et sur l'origine de

ces demandes (habitants, municipalités, activités économiques, communauté internationale), afin de savoir conjuguer différentes sources et niveaux de financement selon les maillons.

Les participants à la session se sont ensuite très activement impliqués dans les débats qui ont suivi, notamment de nombreux responsables de collectivités locales, et y ont fait part des préoccupations et des obstacles auxquels ils ont à faire face pour répondre aux besoins et attentes de leurs populations. Ils ont tout particulièrement mis en avant la spécificité des petites villes, pour lesquelles, il n'y a pas encore eu suffisamment de recherche et d'expérimentations pour répondre aux besoins particuliers de ces contextes, dans lesquels la problématique de l'assainissement des eaux usées est pourtant aiguë.

En conclusion, on peut retenir de ces échanges que de réelles approches innovantes sont encore à rechercher pour répondre aux besoins des populations en matière d'assainissement. Les enseignements tirés du programme de recherche Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain, financé par le ministère des Affaires étrangères et conjointement coordonné par le pS-Eau et le PDM (Partenariat pour le développement municipal), et les riches débats durant le sommet Africités 3, ont permis d'appréhender la filière assainissement selon une approche nouvelle en distinguant trois maillons : accès des populations à l'assainissement ; évacuation des déchets liquides hors des quartiers ; et traitement des déchets liquides.

Cette nouvelle approche a permis de mettre en évidence qu'il n'existe pas une solution, mais des solutions à associer, adaptées aux contextes considérés, qui ne reprennent pas les modèles de réseaux d'égouts développés au

ment différencié de chacun des maillons ;

4) de montrer comment il est possible d'appréhender la couverture totale de la ville avec des niveaux de service différenciés, et de passer ainsi à la vitesse supérieure dans le développement de l'assainissement urbain ;

5) de montrer enfin la diversité des acteurs mobilisables – et déjà largement mobilisés – et l'impact d'une planification des trois maillons et de leur articulation, impulsée par la municipalité.

La première table ronde de cette session a permis de préciser les différents maillons de l'assainissement urbain, et de montrer que l'assainissement n'est pas qu'affaire de latrines ou d'égouts.

Différentes formes d'accès à l'assainissement, maillon amont, ont été présentées :

– *l'assainissement collectif* par réseau d'égouts, et ses limites, illustrées par des expériences de Yaoundé ;

– *l'assainissement autonome* à l'échelle de toute une capitale, illustré par l'expérience du Plan stratégique d'assainissement de Ouagadougou ;

– *une forme particulière d'assainissement semi-collectif* que sont les différentes formes de latrines collectives, illustrées par le cas de Debre Berhan en Ethiopie.

Puis les autres maillons :

– *le maillon intermédiaire*, c'est-à-dire l'évacuation hors des quartiers, a été illustré par le marché de

Les partenaires français à CITEXPO, le Salon des maires et des collectivités locales en Afrique

Dans le cadre de CITEXPO, le pS-Eau a partagé le stand du ministère français des Affaires étrangères avec l'Agence française de développement (Afd) et l'ISTED. Cet espace a constitué un lieu de rencontres apprécié où de nombreux visiteurs, responsables de collectivités locales, responsables de services techniques et autres professionnels ont pu largement débattre. Des participants du programme « Gestion durable des déchets et de l'assainissement urbain » présents à ce sommet y ont présenté les actions qu'ils ont conduites.

Monsieur Pierre-André Wiltzer, ministre délégué à la Coopération et à la Francophonie, est venu y échanger avec les partenaires français et africains.



Christophe Le Jallé

Le document de synthèse de ce programme ainsi que tous les rapports des recherches-actions menées seront diffusés début 2004.

Nord, mais s'appuient sur l'assainissement autonome comme une réponse massive pour répondre aux besoins et attentes des populations, et à la capacité de financement local, associés pour les zones industrielles et les zones résidentielles à de l'assainissement collectif. L'assainissement autonome doit être clairement perçu comme n'étant pas l'affaire des seuls ménages, mais comme composante d'une planification stratégique

pensée au niveau de l'ensemble de la ville.

Le comité scientifique du programme Gestion durable des déchets et de l'assainissement poursuit son travail de synthèse et de capitalisation des acquis, afin de pouvoir les présenter lors d'une rencontre largement ouverte à tous les partenaires durant le premier semestre 2004 à Paris.

• Ta Thu Thuy, Christophe Le Jallé, Emile Tanawa, Bruno Valfrey

Africités 3

Recommandations de la session "Assainissement urbain"

Dans les villes africaines, quelle que soit leur taille, l'accès des populations à l'assainissement est très insuffisant, ce qui engendre une morbidité importante (diarrhées, etc.) et une dégradation de l'environnement.

L'assainissement n'est pas qu'affaire d'égouts et de latrines. La problématique d'ensemble de l'assainissement urbain – et des préoccupations municipales dans ce domaine – se comprend plus aisément par sa ressemblance avec la gestion des ordures ménagères. L'assainissement urbain doit répondre simultanément à trois familles de problèmes :

- améliorer les conditions sanitaires des ménages : ce maillon amont des installations de collecte (des eaux vannes et eaux usées) répond aux questions d'hygiène domestique ;
- améliorer la salubrité des quartiers : c'est le maillon intermédiaire de l'évacuation (des résidus non traités sur place : eaux usées et produits de vidange) et de l'hygiène urbaine ;
- et éviter la dégradation de l'environnement : c'est le maillon aval de l'épuration des produits évacués des quartiers et, ainsi, de l'hygiène de l'environnement.

La demande des habitants, même pauvres, en matière d'équipements sanitaires et de services d'assainissement, est en forte croissance, mais elle est mal identifiée. Associée à l'amélioration de l'habitat, cette demande est capable de générer des moyens financiers qui ne demandent qu'à être mobilisés par une offre imaginative. Cette demande est peu entendue, et n'est pas prise en compte dans les politiques et programmes actuels d'assainissement.

L'eau c'est la vie, l'assainissement c'est la dignité : cela est d'autant plus vrai pour les populations urbaines les plus pauvres et les plus marginalisées, notamment les femmes.

Voulant désormais être pleinement le relais de l'expression des besoins de leurs habitants, les élus des villes africaines, quelle que soit leur taille, ont mis en haut de leurs priorités l'accès des populations à l'assainissement. Or, ils ne disposent pas d'outils leur donnant une vision globale et hiérarchisée des problèmes d'assainissement et ont tendance à naviguer à vue, quand leur faibles moyens leur permettent d'agir.

Le marché économique de biens et services d'assainissement est en pleine évolution grâce au dynamisme du secteur privé (par exemple celui de la vidange mécanique), mais les experts du domaine et les pouvoirs publics ont du mal à le percevoir, donc à le favoriser en l'organisant.

C'est par l'association avec la politique de l'eau potable que l'assainissement se construit une identité visible, à la fois techniquement et financièrement, parce que les déchets liquides sont directement liés à la consommation d'eau. Ce qui l'illustre le mieux est l'instauration possible d'une redevance assainissement assise sur la facture d'eau au titre du principe pollueur payeur. Cette redevance se révèle un outil

Recommandations de la session "Assainissement urbain" (suite)

financier pérenne difficilement contournable pour conduire des politiques locales d'assainissement de long terme.

Après discussion, les participants recommandent que:

Aux ministres

Les gouvernements se fassent le porte-parole de la forte priorité exprimée par les élus locaux, pour l'amélioration de l'accès à l'assainissement de toutes les couches de leur population, auprès du NEPAD et de l'AMCOW, des bailleurs de fonds et des programmes de lutte contre la pauvreté (initiatives PPTÉ, etc.).

Les gouvernements mettent en place des mécanismes financiers pérennes pour l'assainissement (par exemple, une redevance « assainissement » sur la facture d'eau).

Les gouvernements délèguent aux municipalités la responsabilité de la politique locale d'assainissement et de sa mise en œuvre, et leur transfèrent en conséquence les moyens correspondants.

Les gouvernements clarifient le cadre réglementaire et mettent à disposition des municipalités les outils de son application au niveau local.

Aux maires

Les autorités municipales se forment une compréhension d'ensemble des services urbains de l'assainissement, prenant surtout en compte la demande forte et croissante des ménages et des activités socio-économiques pour un accès à l'assainissement, l'évacuation des vidanges ainsi que le traitement de celles-ci et de tout autre rejet d'eaux usées.

Les autorités municipales mettent en place des mécanismes de

concertation faisant remonter les demandes réelles des populations et surtout celles des plus pauvres ; ces demandes étant exprimées aussi bien par les femmes que par les hommes.

Les autorités municipales traduisent la priorité politique qu'ils affichent pour l'assainissement, dans leurs politiques urbaines, leurs plans d'action et leurs budgets

La vision globale de l'assainissement dont les autorités municipales sont porteuses, se traduit dans un plan stratégique conçu de l'idée jusqu'à l'action avec les populations et partagé avec tous les autres acteurs mobilisables.

Les autorités municipales, dans le but de mettre en œuvre leur politique municipale d'assainissement, mobilisent et facilitent l'intervention des acteurs existants et émergents (artisans, vidangeurs, initiatives communautaires, etc.) à tous les maillons, en favorisant leur professionnalisation (reconnaissance légale, formation, incitation à s'organiser au sein de structures professionnelles, etc.).

Les autorités municipales se donnent l'ambition, dans un délai maîtrisé, d'une couverture totale de la ville en services d'assainissement ; aussi, pour répondre aux fortes demandes exprimées par les populations et en adéquation avec leurs capacités techniques et financières, les moyens financiers mobilisés doivent servir en priorité au développement massif d'options technologiques appropriables par les populations, tout particulièrement l'assainissement autonome.

Aux autres acteurs locaux et nationaux

Les institutions de l'éducation et de la recherche, et le secteur universitaire, se mobilisent pour explorer et expérimenter de nouvelles

pistes de réponses dans le domaine de l'assainissement, où la demande des populations en services améliorés reste encore supérieure à l'offre, et qu'ils rivalisent d'initiatives pour mieux répondre à cette demande.

Les usagers/consommateurs s'organisent, afin de pouvoir être reconnus comme interlocuteur : l'émergence de leur structuration est à appuyer.

Les opérateurs de l'assainissement s'organisent en structures professionnelles pour construire de nouveaux savoir-faire (services et systèmes adaptés aux comportements et aux capacités financières des habitants ; campagnes de marketing auprès d'eux) et pour négocier avec les autres partenaires, notamment lors de l'élaboration du plan stratégique municipal de l'assainissement.

Aux partenaires au développement

Les partenaires au développement orientent leurs appuis en réponse à la demande forte et croissante des populations pour un accès aux services d'assainissement, qui est relayée par leurs élus locaux et leurs gouvernements.

Les partenaires au développement intègrent l'assainissement autonome sous ses différentes formes comme composante majeure de ce service de base et aident à son développement massif en cofinanciant l'élaboration et les premiers pas de la mise en œuvre de plans stratégiques municipaux d'assainissement.

Les partenaires au développement, tout en vérifiant la pérennité des montages financiers des maillons de l'accès à l'assainissement et de l'évacuation des déchets liquides hors des quartiers, concentrent leur appui sur le maillon aval de l'épuration de ces déchets, notamment en finançant

les sites de dépotage des vidanges et les lagunages d'épuration.

La coopération décentralisée, qui peut représenter un appui important, s'attache à répondre à la priorité affichée par les élus locaux pour l'assainissement en veillant à ne pas véhiculer sans discernement, des approches de l'assainissement issues de l'expérience acquise dans leur ville d'origine.

Au PDM

Sur la base des enseignements des programmes de recherche et des actions pilotes récemment coordonnés par le pS-Eau (programme solidarité eau) et le PDM, ce dernier devrait mettre à la disposition des élus, des outils méthodologiques accessibles, pour cerner la demande réelle des habitants, élaborer une planification stratégique de l'assainissement et proposer des mécanismes financiers pérennes.

Dans ce domaine, où les connaissances spécifiquement adaptées au continent africain sont encore loin de comprendre et de répondre aux demandes des populations urbaines, le PDM et ses partenaires devraient poursuivre leurs efforts dans le montage de nouveaux programmes de recherche et de nouvelles opérations pilotes, en particulier pour les petites et moyennes villes

Le PDM et ses partenaires devraient également lancer des actions dans le domaine de l'assainissement pluvial, autre préoccupation forte exprimée par les populations et leurs élus. •

• **Contact** : Christophe Le Jallé
pS-Eau, 32 rue Le Pelletier
75009 Paris. Tél. : 01 53 34 91 24
Email : le.jalle@pseau.org

INFO LECTURES

Promotion de l'hygiène au Burkina Faso et au Zimbabwe : nouvelles approches pour un changement de comportement.

Wsp, coll. l'Or bleu, 2003, fiche n° 7, 8 pages

Après des années de débat, il est aujourd'hui reconnu que promouvoir l'hygiène est primordial. De trop nombreux programmes et projets n'en tiennent toujours pas suffisamment compte.

Cette fiche décrit deux programmes africains de promotion, tous deux concentrés sur la compréhension des comportements réels des populations et sur la manière de changer ces comportements. Leurs approches peuvent s'appliquer à plus grande échelle.

Changer le comportement de l'homme en matière d'hygiène est un processus lent et difficile à mesurer, et ces deux programmes ont encore des obstacles à surmonter. Mais le travail mené montre que les program-

Gestion intégrée des ressources naturelles en zones inondables tropicales

sous la direction de D. Orange, R. Arfi, M. Kuper, P. Morand, Y. Poncet, IRD, coll. Colloques et séminaires, 992 p., 42 e ttc

Du fait de leur richesses en ressources naturelles renouvelables, les zones inondables tropicales revêtent un intérêt social et économique majeur pour les pays en développement. Cependant, les fleuves tropicaux sont aujourd'hui de plus en plus aménagés pour satisfaire les besoins liés à de nouvelles activités. Les zones jusque-là inondées par les crues annuelles se réduisent ou le rythme de leurs inondations est profondément modifié. Les impacts de tels changements sont nombreux et portent atteinte à la biodiversité et à la durabilité des systèmes d'exploitations. Il s'avère nécessaire de définir de nouvelles approches de la gestion de l'eau, des espaces et des ressources vivantes, qui préservent les écosystèmes et prennent en considération les besoins des différents usagers.

Tel est l'objectif de cet ouvrage qui pose la problématique sociétale autour de laquelle cette question doit être repensée, en faisant apparaître la diversité des acteurs et des institutions concernées. Il présente les acquis les plus récents de la recherche sur les fonctionnements de ces écosystèmes ainsi que sur les pratiques et stratégies déployées par les populations qui les exploitent. Est également abordée la question des instruments à mettre en place pour assurer l'effectivité d'une gestion durable des zones inondables tropicales : après un point sur les apports de la recherche concernant les outils de partage de l'information environnementale, l'ouvrage se termine par un débat sur les conditions de création et de fonctionnement des institutions de suivi, de concertation et de décision.

• **Contact** : IRD édition-diffusion, 32 avenue Henri-Varagnat 93143 Bondy Cedex. Tél. : 01 48 02 56 49.

Que les « sans pain » ne soient pas les sans eau !

S. Champetier, B Collignon, E. H. Ly, M. Touré, Enda Tiers monde, coll. Etudes et recherche n°230, Dakar 2003, 110 pages

Un ouvrage sur les partenariats public-privé-Ong pour l'accès à l'eau potable des populations démunies.

La réforme du secteur de l'hydraulique urbain au Sénégal en 1996 a ouvert le chemin à de nouveaux types de partenariat impliquant les secteurs public, privé et associatif, et les collectivités locales.

Le présent livre constitue une tentative d'aide aux partenaires dans la clarification des enjeux, le potentiel et les limites du partenariat qu'ils ont

engagé et à identifier des solutions pour dépasser ces limites. Bien qu'informel, le partenariat entre des institutions aussi différentes que l'ONG Enda, la SONES (entreprise publique) et la SDE (entreprise privée) n'est pas une chose naturelle qui se met aisément en place. Son lancement a reposé sur l'engagement personnel de quelques cadres de chaque institution qui ont joué un rôle moteur plus que sur un engagement volontaire de leurs institutions respectives. Bien qu'il n'ait pas été porté sur les fonds baptismaux par les responsables des trois institutions, le partenariat ENDA/SONES/SDE a connu un indéniable succès en termes de service apporté aux populations des quartiers populaires ainsi qu'en terme de renforcement des relations des trois institutions.

• **Contact** : Enda, BP 3370 Dakar, Sénégal. Tél : 221 823 63 91. Fax : 221 823 51 57, email : editions@enda.sn



me de promotion de l'hygiène, systématiques et bien gérés, peuvent améliorer les comportements et de ce fait réduire les maladies diarrhéiques.

• Contact : wspaf@worldbank.org
www.wsp.org/publications

Un manuel sur l'action locale de gestion des ressources.

Partenariat mondial sur l'eau (GWP), 102 p.

Le Partenariat mondial sur l'eau (GWP) vient de publier un deuxième volume dans sa série de manuels sur l'eau. "Idées d'actions locales en matière de gestion des ressources en eau" (*Ideas for Local Action in Water Management*) fournit aux lecteurs plus de cent exemples d'initiatives récentes dans les domaines de la gestion des ressources en eau, des moyens permettant d'économiser l'eau, de la protection de la qualité de l'eau au niveau local, des programmes de nettoyage, de la promotion de la transparence, etc. Le livre réunit des idées d'activités engagées dans le monde entier par des collectivités locales, la société civile et le secteur privé.

Des exemplaires de cet ouvrage et du premier manuel, intitulé *Idées de campagnes de sensibilisation aux ressources en eau* (*Ideas for Water Awareness Campaigns*), sont fournis à titre gracieux par le GWP.

• Secrétariat du Partenariat mondial sur l'eau (GWP), Hantverkargatan 5, SE-112 21 Stockholm, Suède.
Tél : +46 (0)85251900
email : gwp@gwpforum.org

Les deux aides-mémoire sont accessibles en ligne au format pdf et en anglais à la section Library du site GWP : www.gwpforum.org

Vivo raconte Bintou et Valentin

Un cédérom sur l'eau destiné aux jeunes de 8 à 14 ans.
Prix de vente : 15 € + frais de port (3 €)

L'eau représente un enjeu majeur pour l'avenir de l'humanité. Alors que la ressource est surexploitée dans certaines régions du monde, la pénurie d'eau engendre des conséquences néfastes sur le développement économique et social de nombreux pays. L'eau, moteur d'évolution, suscite également des conflits. Un changement des habitudes de consommation et l'adoption d'un comportement citoyen s'imposent. Car l'eau est l'affaire de tous !

Pour ce faire, l'Ong Eau Vive a décidé de s'associer à la campagne d'éducation *Demain le monde... le développement durable*, afin de sensibiliser les jeunes de 9 à 15 ans, le personnel enseignant, mais aussi un large public sur la question de l'eau et du développement. Dans cette optique, Eau Vive a réalisé un cédérom pédagogique, avec le soutien de la Sagep, de l'Agence de l'eau Seine Normandie et du ministère des Affaires étrangères.

A travers l'histoire de Bintou, petite fille malienne, et de Valentin, jeune écolier français, les utilisateurs du cédérom aborderont différents thèmes relatifs à la problématique de l'eau et du développement durable dans une dimension Nord/ Sud. Ces thèmes seront développés dans des fiches pédagogiques jointes sous forme de bande dessinée.

A chaque étape de la mise en œuvre d'un projet de terrain, une matière (géographie, histoire, vie sociale, éducation civique, citoyenneté, travaux pratiques...) est abordée en lien direct avec la réalité. Mascotte interactive, Vivo, un personnage en 3D, expliquera les problématiques à l'aide de schémas et d'illustrations. Dans le rôle du candide, il posera les bonnes questions auxquelles il obtiendra des réponses consignées sur des fiches pédagogiques et par la voix off du cédérom.

En guise de travaux pratiques, les jeunes devront au travers du jeu d'application, mettre en pratique ce qu'ils ont appris. En répondant aux questions, ils s'ouvriront l'accès aux pages suivantes du cédérom. Ainsi, il leur sera permis de constater les implications de leurs décisions sur le village son développement et sa population.

• **Contact** : Laurence Teissier, Eau Vive, 4, rue Victor Beaussé 93100 Montreuil.
Tél. : 01 41 58 50 50. Fax : 01 41 58 50 58.
Email : laurence.teissier@eau-vive.org • Site : www.eau-vive.org



INFO FORMATION

FORMATIONS ORGANISÉES PAR LE CREPA

CREPA 03 BP 7112 Ouagadougou 03 - Burkina Faso.

Tél. +226 36 62 10 / 11.

Fax : +226 36 62 0. Email : crepa@fasonet.bf

24 mars – 4 avril 2004 • à Lomé, Togo

Pérennisation des projets d'approvisionnement en eau potable et d'assainissement (AEPA) par le SARAR/PHAST

Objectifs : concevoir et utiliser des outils de communication, de planification et de gestion adaptés pour le recueil et le traitement d'informations spécifiques aux différentes étapes de mise en œuvre des projets et/ou programmes d'AEPA, réfléchir sur le concept de changement de comportement, les rôles et responsabilités du technicien et des membres de la communauté dans la pérennisation des programmes.

Programme : les participants développeront une série d'outils participatifs spécifiques aux différentes étapes de la planification de projet. Des études seront menées sur des sites pour observer et comprendre la dynamique des échanges avec les populations bénéficiaires, pour recueillir et traiter l'information spécifique à chaque étape et évaluer la pertinence des outils utilisés.

Public : cadres techniques, planificateurs et sociologues travaillant dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, dans les bureaux d'études, services techniques des ministères et/ou ONG.

• Partenaire scientifique : OMS. Responsable de la formation : Coura Bassolet Ndoye. Responsables pédagogiques : Jean-Claude Somda, Léocadie Bouda

Intégration du genre dans la gestion intégrée des ressources en eau

du 19 au 23 janvier 2004,
à Ouagadougou, Burkina Faso

Par le Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût (CREPA) et le Programme de renforcement des capacités

Vous êtes d'Afrique de l'Ouest, d'Afrique du Centre ou de Madagascar, vous travaillez dans les domaines de l'Eau, de l'assainissement et de la gestion intégrée des ressources en eau (GIRE), cette formation s'adresse à vous.

• **Contacts** au CREPA : Sem Domana, Coura Bassolet

www.hydraulique.mr

Le site de La direction nationale de l'hydraulique et de l'assainissement de Mauritanie

La direction nationale de l'hydraulique et de l'assainissement de Mauritanie a ouvert courant 2003 son site Internet. Sur ce site, qui se veut un outil au service des acteurs locaux et internationaux intervenant en Mauritanie, vous pourrez obtenir : la présentation de la politique sectorielle de l'eau et de l'assainissement, un descriptif des acteurs institutionnels, des références bibliographiques, etc. De nombreux documents au format pdf sont disponibles en téléchargement (par exemple, le rapport d'activité 2002 de la DHA, etc.).

• **Contact** : ministère de l'Hydraulique et de l'Energie, direction de l'Hydraulique et de l'Assainissement
BP 4913 Nouakchott (Mauritanie)
Tél. : 222 525 16 11
Fax : 222 525 14 02

VIDÉO

Le microfinancement : une stratégie de promotion de l'alimentation en eau potable, de l'hygiène et de l'assainissement dans les quartiers défavorisés en Afrique de l'ouest

Centre régional pour l'eau potable et l'assainissement à faible coût (crepa). Durée: 55 mn, PAL

Ce film traite de la typologie des institutions de microfinance en Afrique : les mutuelles, les coopératives d'épargne et le crédit, les programmes de crédit, les mécanismes traditionnels et informels, les tontines, les microfinancements internationaux, les fonds sociaux, les cotisations, les crédits solidaires, etc. À travers ces travaux de recherche, le CREPA veut mieux connaître les enjeux des mécanismes existants, leur fonctionnement et comment les populations les plus démunies peuvent en tirer profit pour faciliter leur accès à l'eau et l'assainissement.

Cette vidéo est un outil didactique d'information et de plaidoyer pour les gestionnaires de projets et de programme d'eau et d'assainissement. Il est un support de sensibilisation sur l'impact de la microfinance sur le bien être de la communauté.

• **Contact** : Cheick Tidiane Tandia, directeur général du CREPA,
03 BP 7112 Ouagadougou 03 (Burkina Faso)
Tél. : +226 36 62 10/08
Fax : +226 36 62 08
email : crepa@fasonet.bf

INFO | ÉVÉNEMENT

La promotion du lavage des mains au Sénégal**Un initiative conjointe des secteurs public et privé**

Le Sénégal est le premier pays africain francophone à établir un partenariat public-privé autour de la promotion de l'usage du savon pour le lavage des mains. Le but de cette démarche est la réduction des maladies diarrhéiques, une des causes majeures de la mortalité infantile. Des partenariats de ce type existent déjà au Ghana et à Madagascar. Pour le Sénégal, l'initiative a été lancée à Dakar le 30 septembre 2003 avec l'appui du programme Eau potable et assainissement de la Banque mondiale à l'occasion d'une conférence co-organisée par l'Onas et l'Unicef rassemblant bailleurs, Ong, représentants de l'Etat sénégalais et industriels du savon. Début novembre, des spécialistes en communication des différents partenaires se sont retrouvés pour élaborer durant trois journées la stratégie de campagne 2004 d'animation et de sensibilisation.

• **Contact** : Suzanne A. Reiff, PEA Afrique de l'Ouest
Immeuble SDIH, 3, place de l'Indépendance Dakar Sénégal
Email: sreiff@worldbank.org • www.wsp.org

INFO | EMPLOI

Le Burgeap recherche**Chefs de projet**

Dans le cadre de son activité internationale dans les services publics essentiels (eau potable, assainissement, énergie et déchets), le Burgeap, bureau d'études indépendant possédant plus de 50 ans d'expérience dans le domaine de l'aide publique au développement et à l'environnement, recherche des chefs de projet :

- **pour des projets situés en pays francophones ou anglophones ;**
- **sur les secteurs de l'alimentation en eau potable, l'électrification rurale décentralisée, et les déchets.**
- **Profil recherché** : dix ans d'expérience au moins dans des activités similaires, diplôme d'ingénieur ou équivalent, bilingue anglais-français, expérience d'expatriation indispensable.

• **Contact** : Marie-Pascale Chabrol.
Email : mp.chabrol@burgeap.fr

**Programme Solidarité Eau**

32, rue le Peletier
tél. : 33 (0)1 53 34 91 20
fax : 33 (0)1 53 34 91 21
e.mail : pseau@pseau.org
internet : www.pseau.org

La lettre du pS-Eau n° 44

Responsable de la rédaction :
Pierre-Marie Grondin

Rédacteur en chef :
Guillaume Aubourg

Ont participé à ce numéro :
Olivia Dabbous
Pierre-Marie Grondin
Christophe Le Jallé
Cécilia Mortinsen
Baba Sada Sow
Ta Thu Thuy
Andréa Tamarazio
Emile Tanawa
Laurence Teissier
Bruno Valfrey

Photo de couverture :
Idrissa Guiro (www.lefilou.com)

Conception graphique,
réalisation :
Solange Münzer

Impression : Dumas Titoulet Imprimeurs
n°40075 - 42000 St-Etienne